



Motions de la commission CROUS du 10^e congrès du SNASUB-FSU

Présent·e·s : Claude RAPADY (CROUS de la Réunion) ; Adrien MOUADHEN (CROUS d'Aix-Marseille-Avignon) ; Claudie MORILLE CROUS de Nantes) ; Stève OGIRON (CROUS de Versailles) ; Natacha SAINSON, CROUS d'Orléans-Tours.

Un Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) est un opérateur public, BOP 231 « Vie Etudiante », action 04 « Pilotage et animation du programme ».

La gouvernance des CROUS est collégiale à l'instar du fonctionnement des établissements de l'enseignement supérieur.

Cet opérateur accompagne la vie étudiante dans cinq domaines : restauration, hébergement, social, bourses et culture.

En quelques chiffres, les Crous sont au service de **2,7 millions d'étudiants**, gèrent **175 000 logements** et servent **69 millions de repas**, qui, dans les RU, restent équilibrés pour 3,30€ ou 1€ depuis la pandémie (chiffres 2020).

Nous mesurons au quotidien la présence indispensable et pertinente de nos services et personnels auprès du public étudiant.

On compte 26 CROUS, sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Ces 26 CROUS sont réunis en réseau, sous la gouvernance du CNOUS, qui pilote, décide, impose, mais n'est pas une tutelle officiellement. Il y a donc 27 établissements dans le réseau.

Les CROUS vivent entre 70 et 80% sur fonds propres.

Ce financement propre recouvre l'intégralité du budget de fonctionnement (denrées alimentaires, fluides, frais généraux, entretien et réparations ...), une partie significative des salaires, et doit aussi permettre de dégager une part d'investissements

(exemple : auto laveuses, fours, renouvellement des matelas).

Chaque CROUS possède deux secteurs marchands : la restauration et l'hébergement. Ainsi, l'autofinancement d'un CROUS repose sur la rentabilisation de ces deux secteurs. Les chefs de services, nommés Directeurs d'Unité de Gestion (DUG), sont sous pression constante et sont souvent priés de résoudre tout problème à leur niveau et à moyen constant.

En matière de gestion des personnels, le recours à l'emploi contractuel est majoritaire, sous différents types de contrats : CDI de droit public (DAPOUS en voie d'extinction), CDD, et de plus en plus de CDI « décret 1986 », pour pourvoir les postes pérennes, qui ne sont donc plus ni proposés aux concours, ni à la mutation.

Chaque CROUS décide de sa politique en matière de recrutement, sans transparence.

En 2017, la fonctionnarisation a été obtenue mais sa mise en œuvre a été retardée par une administration très motivée pour l'entraver.

Entre 2017 et 2020, les recrutements par concours ont été gelés, sous prétexte d'attente de consignes nationales liées à la fonctionnarisation.

Enfin en 2019, la fonctionnarisation a été effective, en deux vagues, au lieu de trois et pour 2 600 bénéficiaires sur 10 000 personnels concernés, soit très en dessous des besoins.

Depuis, le recours aux CDI sur emploi permanent progresse, de façon décomplexée, sans tou-

jours se donner la peine de tenter d'abord une ouverture au concours.

La situation de tous les personnels du CROUS est similaire aux autres établissements : complexification des missions, charge de travail élevée, rémunération gelée, action sociale limitée, formations succinctes, préparations aux concours peu ambitieuses, dialogue social de politesse dans le meilleur des cas.

Et pourtant, sans ce réseau, que deviendraient les étudiants ?

Notre commission constate que le réseau des CROUS reste assez méconnu au sein du SNASUB-FSU.

De plus, du fait de l'absence de personnels enseignants dans les CROUS, nous sommes encore plus méconnus dans la FSU.

Comme tous les collègues, nous avons besoin de retrouver de vraies rémunérations, d'améliorer nos conditions de travail, et de préserver une logique de fonction publique avec des emplois statutaires, sans contournement.

Nous sommes actuellement une minorité de militants pour 26 CROUS + un CNOUS et 15 000 agents.

En conséquence, les élections professionnelles sont un levier mais ne peuvent pas être le seul. Quels que soient le nombre de sièges obtenus lors des prochaines élections, il nous faut de toute façon trouver les moyens d'être informés et d'informer, d'agir en instances, certes, mais aussi sous toute forme, élus ou non.

Il nous semble indispensable d'être pleinement pris en compte dans le secteur SUP et ses groupes de travail, avec nos points communs et nos particularités.

Nous souhaitons, ici, dans ce congrès, arrêter un premier plan d'action, une stratégie et une méthodologie impliquant les responsables nationaux

du SNASUB. Nous préconisons également un relai auprès de la FSU.

Voici les premières grandes lignes (non exhaustives) de ce plan d'action :

- **Réactivation** de la commission CROUS, sous le pilotage d'un des référents de la commission SUP ;
- **Intégration** dans la CAN (même dispositif que pour la BIB) ;
- **Aide à la préparation** des élections professionnelles dans les CROUS (textes, nouveautés, calendrier...), dès ce mois de juin, pour pouvoir mobiliser nos collègues volontaires même si non adhérents ;
- **Transmission et analyse** régulières des informations du CT ministériel, et de toute autre information utile ;
- **Sur des thèmes précis** (à déterminer selon les besoins), et toujours avec l'implication de notre référent :
 - Rencontres avec la présidence du CNOUS
 - Rencontres avec les directions des CROUSCeci pour dresser un état des lieux de chaque CROUS et avoir une vision d'ensemble du réseau ;
- **Création** d'un document en direction de nos collègues et responsables de la FSU, exposant et expliquant les CROUS et le CNOUS (Missions, gouvernance, situation financière, situation des personnels et de l'emploi, la présence utile et nécessaire des CROUS auprès des étudiants, l'analyse et les revendications du SNASUB-FSU ...) ;
- **Une réflexion et un mode d'action** compensant le petit nombre de militants ;
- **Des bilans réguliers** sur la vie de notre commission.



La commission CROUS en plein travail (de gauche à droite : Claude, Stève, Adrien, Claudie et Natacha). Photo SNASUB-FSU